



EDITION JUIL 2026



Livret CFTC



LE 3EME ABONDEMENT

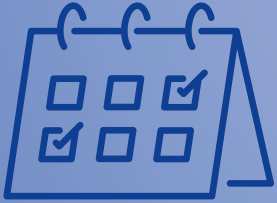


Achat, retraite, défiscalisation...

Le 3ème abondement, c'est quoi

Quand on verse des jours au PERECOL depuis son CET ou son CETR, on peut bénéficier d'un abondement financier. Cet abondement est nommé le troisième abondement et peut atteindre jusqu'à 1100€ brut annuel soit 993€ net.

Comment l'obtenir ?



**Jour de congé,
Repos, ATT,
récupérations,
congés anniversaire
(cf. p. 4)**



Salaire transformé en jour : ½ 13ème mois, prime de vacances.



Compte Epargne Temps ou Compte Epargne Temps Retraite

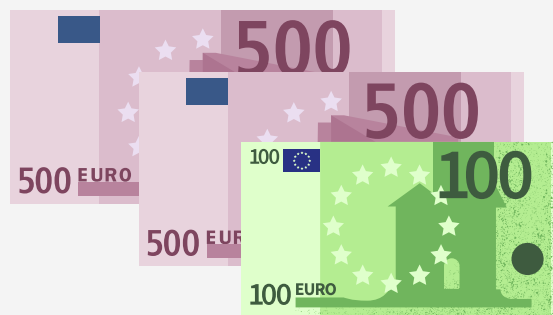


Plan Epargne Retraite COLlectif PERECOL

conversion du temps en argent
3e abondement

Baisse de l'imposition

En pratique :



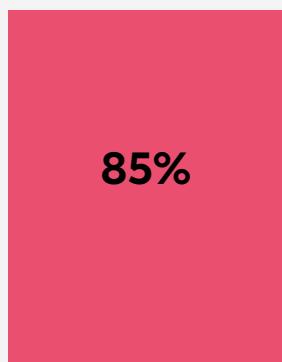
De 1 jour soit 110€ brut par jour placé.

Jusqu'à 10 jours soit 1100€ brut d'abondement maximum.

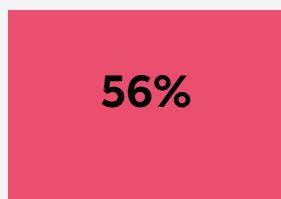
Versement possible de 110 à 1100€ par tranche de 110€ en fonction de votre choix.

Dans les faits chez Covéa : beaucoup ignorent son existence.

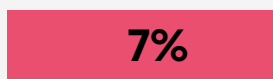
1er abondement
PEG



2e abondement
PERECOL



3e abondement
PERECOL



Lorsque nous plaçons nos primes d'Intéressement et de Participation, Natixis indique la part d'abondement possible sur chaque support (PEG = 1er abondement, PERECOL = 2e abondement) mais n'indique jamais le 3ème abondement (CET/CETR vers PERECOL).



Quand il s'agit de placer sur l'épargne retraite, la majorité des salariés sont frileux. Pourtant les statistiques nous montrent que dans de nombreux cas, le Plan d'Epargne Retraite Collectif (PERECOL) est débloqué pour l'achat de sa résidence principale (primo accédant ou non).

3ème abondement : à partir de ses congés

Lorsque vous disposez de congés, congés anniversaire, récupération, JATT ou jour de repos que vous ne prendrez pas dans l'année civile, vous avez plusieurs possibilités :

- Transférer 5 jours de congés payés sur l'année suivante à prendre avant le 30 juin.
- Mettre vos congés au Compte Epargne Temps ou Compte Epargne Temps Retraite.



→ Les épargner pour prendre des congés plus tard



→ Se faire payer jusqu'à 40 jours par an (20 en 2026)



→ Les monétiser sur son PERECOL



placer des congés au PERECOL =

ne pas payer d'impôts
sur ces montants



bénéficier de l'abondement
jusqu'à 1100€



Idéal pour financer sa résidence principale
(motif de déblocage anticipé du PERECOL)
OU

Constituer une épargne retraite boostée

sans impôt



3ème abondement : à partir de son salaire

Le cadre légal définit que le PERECOL doit être alimenté par votre CET ou CETR. Chez COVEA, vous avez 2 possibilités pour alimenter vos comptes à partir de votre salaire :

[illegible]

→ 1/2 13ème mois



valorisé à 11 jours* alors
qu'il ne vous coûte que
l'équivalent de 9.25 jours

→ Prime de vacances



**valorisé à sa juste valeur
entre 9 et 11 jours* en
fonction de votre salaire**

SALAIRE

* pour un temps plein

Le ½ 13ème mois est le plus rentable des 2 placements. Il est bonifié d'environ 1.5 jours par rapport à votre prime de vacances (selon votre salaire). Vous devez attendre que les jours soient crédités sur votre CET/CETR pour les transférer au PERECOL.

Cette manipulation sera à effectuer dans les X mois suivant le crédit des jours à votre CET/CETR. Les jours restants vous seront payés.

3ème abondement : à partir du CET/CETR vers son PERECOL



**99,39€ nets
(110€ bruts
desquels sont
prélevés 9.7% de
CSG et CRDS)**

DEUX OPTIONS DE PLACEMENT

VIA LIFEBOX

Demande de placement de CET ou CETR sur PERCO

une fois par mois max

PUIS CHOISISSEZ L'ORIGINE DES JOURS CET OU CETR

Des jours de CET ☐

Des jours de CETR ☐

Valider Abandonner

PUIS CHOISISSEZ LE NOMBRE DE JOURS

Demande de placement 1 2 3

Rappel : placements déjà enregistrés cette année

Jours déjà placés durant l'année civile 0

Nouveau placement de jours sur le PERCO

	Nbj maxi	Nbj demandé
Jours de CET issus d'autres versements	70,00	

CSG/CRDS

Bien que défiscalisés de votre impôt sur le revenu, les jours placés au PERECOL sont soumis à la CSG et à la CRDS.

Si vous faites la demande via lifebox, ces taxes seront prélevées directement sur votre salaire diminuant ainsi votre reste à vivre. Très peu d'entreprises pratiquent de la sorte.

Les cotisations CSG et CRDS ne sont pas perdues mais épargnées de force. La CFTC a protesté contre cette modalité qui peut bloquer certains salariés. La Direction a ouvert depuis 2026 un nouveau process (voir page suivante).

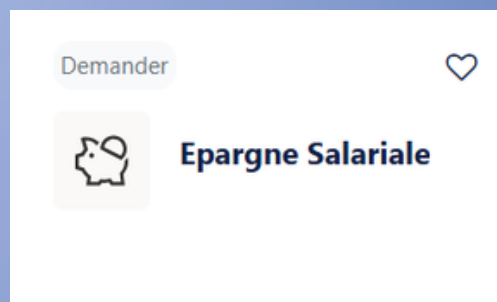
ATTENTION

- Il y a une baisse des cotisations retraite ainsi qu'une baisse des primes de Participation et Intéressement qui est compensée par l'abondement reçu.
- Anticiper vos placements en fin d'année, Lifebox ferme tôt en décembre.

Pour que la CSG et CRDS soient déduites de votre épargne et non de votre salaire, vous devez effectuer la demande de placement via le formulaire de contact

« Contact AdP RH » :

Sélectionner la thématique « Epargne salariale »,



puis la compétence « Placement CET/CETR vers PERECOL »



Indiquer dans la demande le nombre de jours de CET ou de CETR souhaitant être placés sur le PERECOL ainsi que votre souhait que les charges sociales afférentes au transfert de jours soient déduites du montant placé.



ATTENTION

- Il ne faut pas faire de demande Lifebox en parallèle , il faut uniquement faire la demande via l'app « Contact AdP RH ».
- Il y a une baisse des cotisations retraite ainsi qu'une baisse des primes de participation et intéressement qui est compensée par l'abondement reçu.



ASTUCES

Placer au PERECOL est une solution efficace pour préparer sa retraite, acheter sa résidence principale ou diminuer sa fiscalité.

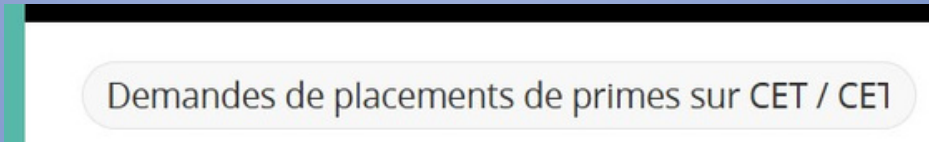
JUSQU'À DEBUT DECEMBRE 2026

3ème abondement : le versement libre vers le CET/CETR

Pour réaliser un versement libre vous devez avoir au minimum 12 mois d'ancienneté dans le groupe Covéa.

Le versement libre permet de baisser son salaire en achetant des jours :

Etape 1 : choisir le menu “demande de placement de primes sur CET / CETR”.



Demandes de placements de primes sur CET / CETR

Etape 2 : Choisir dans le menu déroulant “versement libre” puis “initialiser le processus”.



The screenshot shows the 'Demandes de placements de primes sur CET / CETR' form. At the top, there is a header with the Lifebox logo and the title. Below the header, there is a section for 'Versement libre' with a date of '08/10/2019' and a value of '1.0'. A 'Nbre total' button is visible. The main section is titled 'Nombre total de jours sur votre CET/CETR' and contains a table with columns for 'Date d'effet', 'Nombre de jours sur CET', and 'Nombre de jours sur le CETR'. The table has one row with the date '01/12/2024', 84 days on CET, and 12 days on CETR. A 'Nbre total' button shows a value of 1. Below the table, there is an 'Informations' section with 'Valeur de la journée' at 199.00 and a note about abandoning the process. The bottom section is 'Placement sur CET/CETR' with a dropdown menu for 'Motif' and two buttons: 'Initialiser le processus' and 'Fermer'.

Etape 3 : Choisissez le nombre de jours que vous souhaitez verser à votre CETR :



The screenshot shows the 'Versement libre sur le CETR' form. At the top, there is a header with the Lifebox logo and the title. Below the header, there is a section for 'Versement libre sur le CETR' with a 'Saisie collaborateur' button. The main section contains a table with columns for 'Nombre maximum de jours pouvant être placé sur mon CETR', 'Nombre de jours restant à placer sur mon CETR', and 'Nombre de jours à placer sur mon CETR'. The table has one row with values 10.0, 296.5, and a text input field. A red circle highlights the 'Initialiser le processus' button in the top right corner.

Puis cliquez sur la flèche verte pour finaliser la demande ou sur la corbeille à côté pour l'annuler.

Vous venez de convertir une partie de votre salaire en jours de congés au CETR.

Votre salaire a diminué donc votre revenu imposable diminue. Cette opération peut être réalisée quand vous le souhaitez, tous les mois, dans la limite de **10 jours par mois**.

Pour en savoir plus :



Scannez ce QR code pour avoir les dernières versions de nos livrets

Besoin d'aide, une question ?

Nos équipes sont joignables :



et par mail :
contact@cftc-covea-france.fr

Achat, retraite, défiscalisation...



Syndicat

cftc



Covéa